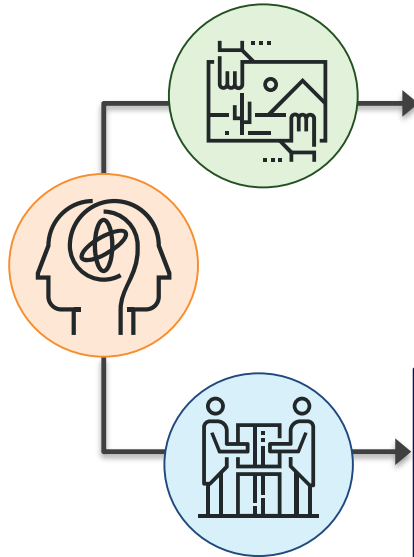




Instaurer la confiance en une économie numérique

Communauté des régulateurs fédéraux
26 août 2019

La confiance est essentielle à une économie prospère



Les entités doivent se faire confiance avant de réaliser des transactions entre elles

- La confiance est établie par un partage d'information pour prouver l'identité et la légitimité (p. ex. pièces d'identité, licences, permis)
- Plus la transaction est sensible, plus la confiance doit être élevée

La confiance est nécessaire pour partager l'information (pour établir la confiance)

- L'information est-elle légitime?
- Le moyen de partager est-il sécurisé?
- Peut-on donner l'information au destinataire en toute confiance?

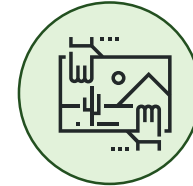
Difficultés avec les approches actuelles

Méthode papier



- Non sécurisé : il est facile de contrefaire les documents et les signatures
- Délivrer, partager, vérifier et gérer des documents papier est coûteux et fastidieux
- Difficile de déterminer l'état actuel d'un document papier (p. ex. est-il valide et non révoqué?)

Bases de données électroniques



- Difficile de confirmer l'identité en ligne (p. ex. documents numérisés)
- Crée des îlots d'information entre les services (p. ex. information dédoublée et décalée)
- Le partage d'informations entre services est coûteux et difficile à mettre en œuvre et maintenir
- Cibles pour des bris de sécurité importants (p. ex. Capital One, Desjardins)

Charte numérique du Canada

Établir une base de confiance : un plan par les Canadiens, pour les Canadiens

Voici certains des principaux points :



Contrôle et consentement

Garder la maîtrise sur le choix des données qu'ils partagent, les entités qui utilisent leurs données personnelles et pour quels objectifs



Transparence, transférabilité et interopérabilité

Accès clair et configurable à leurs données personnelles; liberté de les partager ou de les transférer sans fardeau excessif



Gouvernement numérique ouvert et moderne

Services numériques modernes du gouvernement du Canada qui sont sécurisés et simples à utiliser.

Comment allons-nous y parvenir?

Explorer des approches modernes pour gérer l'identité et l'information



Approche « Une fois suffit »

Réduire le temps et l'effort exigés des personnes et des entreprises en leur permettant de réutiliser l'information qu'ils ont déjà partagée



Choix des émetteurs d'identité et d'information

Faciliter la tâche de prouver l'identité et la légitimité numériquement au moyen d'émetteurs de confiance (p. ex. des provinces, des régulateurs)



Information à la demande

Portefeuilles, déclarations et justificatifs d'identité numériques pour donner la maîtrise de l'information aux utilisateurs, leur permettant d'y accéder selon leurs modalités

Pourquoi des justificatifs d'identité numériques?

De quoi s'agit-il?



Affirmation à propos d'une organisation ou d'une personne (p. ex. permis, licences, statuts constitutifs)



Émis par une source qui fait autorité



Contient des attributs nommés des déclarations (p. ex. numéro d'entreprise, adresse, dénomination sociale)

Avantages pour les régulateurs



Numérique : pas de validation manuelle

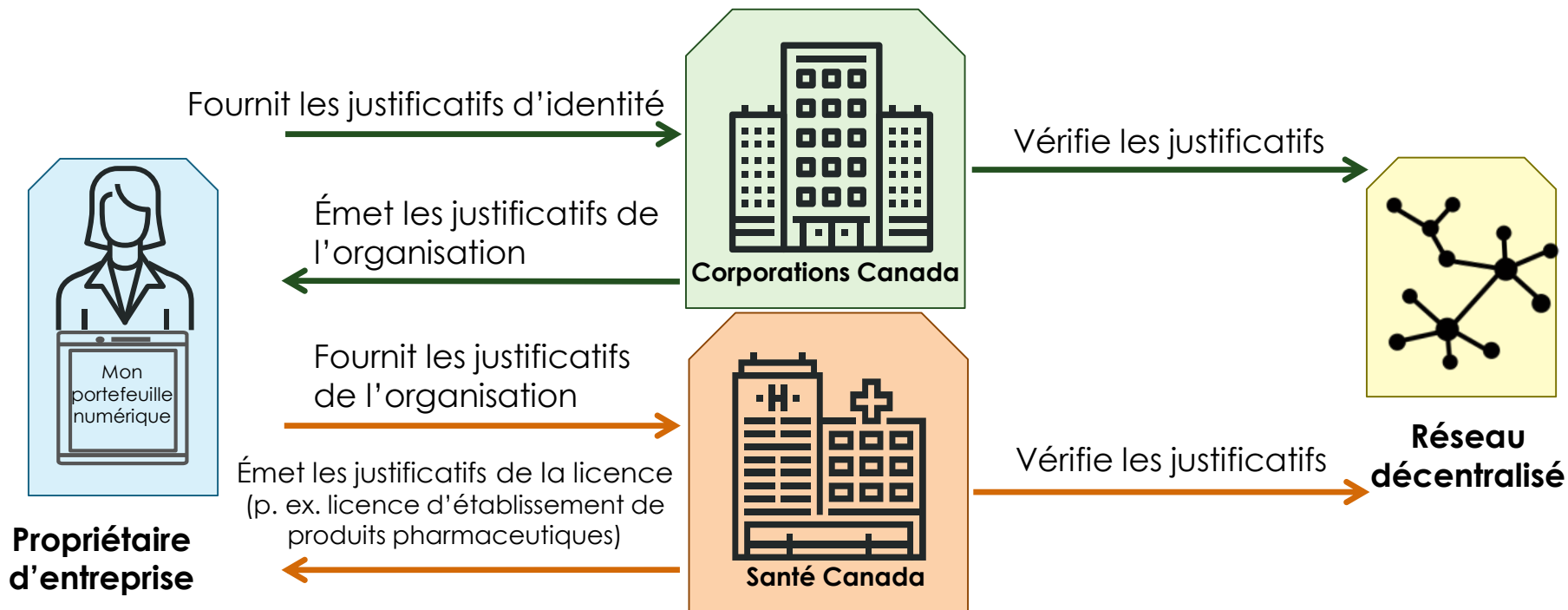


Émettre, révoquer ou modifier les justificatifs d'identité numériques en temps réel



Économise du temps et de l'argent!

Cas d'utilisation pour les régulateurs : Émettre des déclarations



Jeter les bases

ISDE a déjà jeté une partie des bases pour cette nouvelle approche au moyen des initiatives suivantes en matière d'identité numérique et de services aux entreprises :



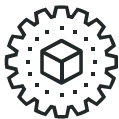
Adoption du numéro d'entreprise (NE)

ISDE soutient les ministères dans leur transition vers l'utilisation du NE comme identificateur unique pour les entreprises avant avril 2020



Le Cadre de confiance pancanadien (CCP)

ISDE est partenaire dans le codéveloppement du CCP, un ensemble de normes qui permettront aux Canadiens et aux entreprises d'utiliser leur identité numérique partout au pays, sans égard à l'administration.



Expérimentation et validations du principe

ISDE mène des expériences et travaille en partenariat sur des expériences d'identité numérique et des validations du principe, mettant à l'essai de nouvelles approches pour l'identité numérique et les services aux entreprises, y compris l'utilisation de portefeuilles et de justificatifs d'identité numériques.

Priorité actuelle

Prototype de l'approche « Une fois suffit »



ISDE travaille en partenariat avec le SCT, l'ARC et EDSC pour étudier la manière d'habiliter une capacité « Une fois suffit » dans la prestation de services fédéraux.

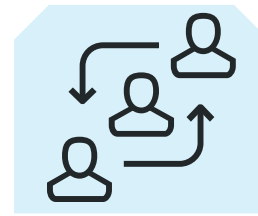


Le prototype testera et comparera l'approche axée sur le portefeuille et d'autres approches dites « Une fois suffit »



L'accent est mis sur l'élaboration et la mise à l'essai d'approches conviviales pour prouver l'identité en ligne et réutiliser l'information qui a déjà été partagée

Possibilités de partenariats



ISDE cherche à établir des partenariats avec des régulateurs pour améliorer l'expérience client des entreprises canadiennes

- Émettre des justificatifs d'identité numériques et prendre en charge les portefeuilles numériques pour permettre aux personnes et entreprises auxquels vous procurez des services d'économiser temps et argent
- Étudier de nouvelles approches d'identité numérique pour les entreprises et des approches « Une fois suffit » pour :
 - réduire les coûts de fonctionnement;
 - simplifier les services que vous offrez aux clients

Annexe : Prototype de l'approche « Une fois suffit »

Ce que nous voulons mieux comprendre



EXPÉRIENCE
UTILISATEUR

+



TECHNOLOGIE

À quoi « Une fois suffit »
ressemble-t-il à
l'utilisateur final?

Comment appuyons-nous
le mieux la **prestation
intégrée et interopérable
de services** dans
l'ensemble du GC (UnGC)
grâce à « Une fois suffit »?

Produits livrables



1. PROTOTYPE



2. DONNÉES



3. RÉSUMÉ DES
CONSTATATIONS

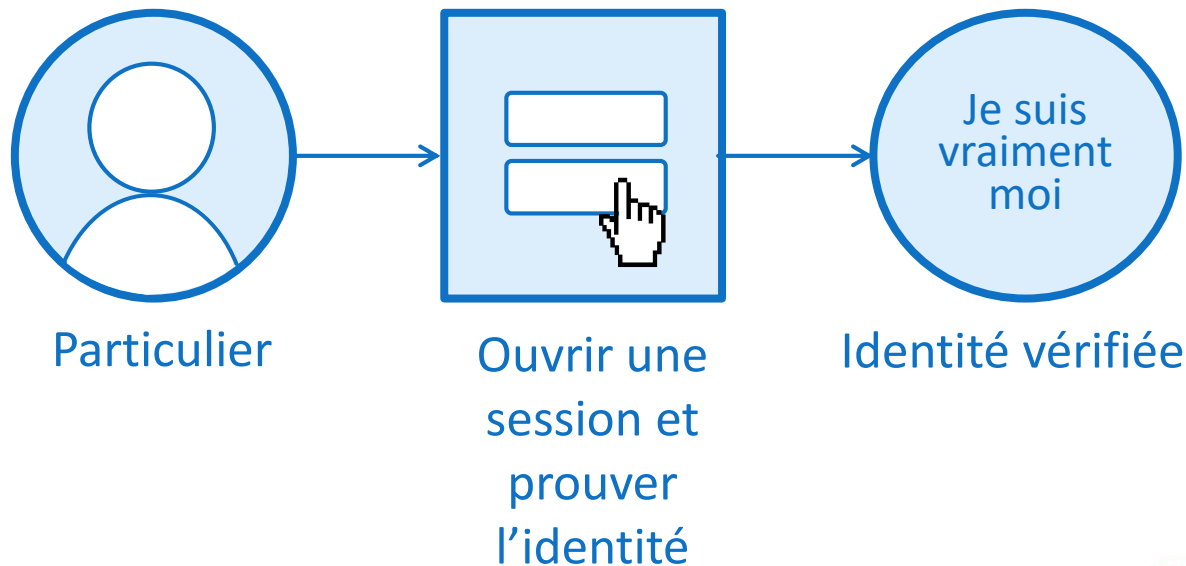


4. MARCHÉ À SUIVRE
RECOMMANDÉE

Annexe : Cas d'utilisation « Une fois suffit » 1

PERSONNE VÉRIFIÉE

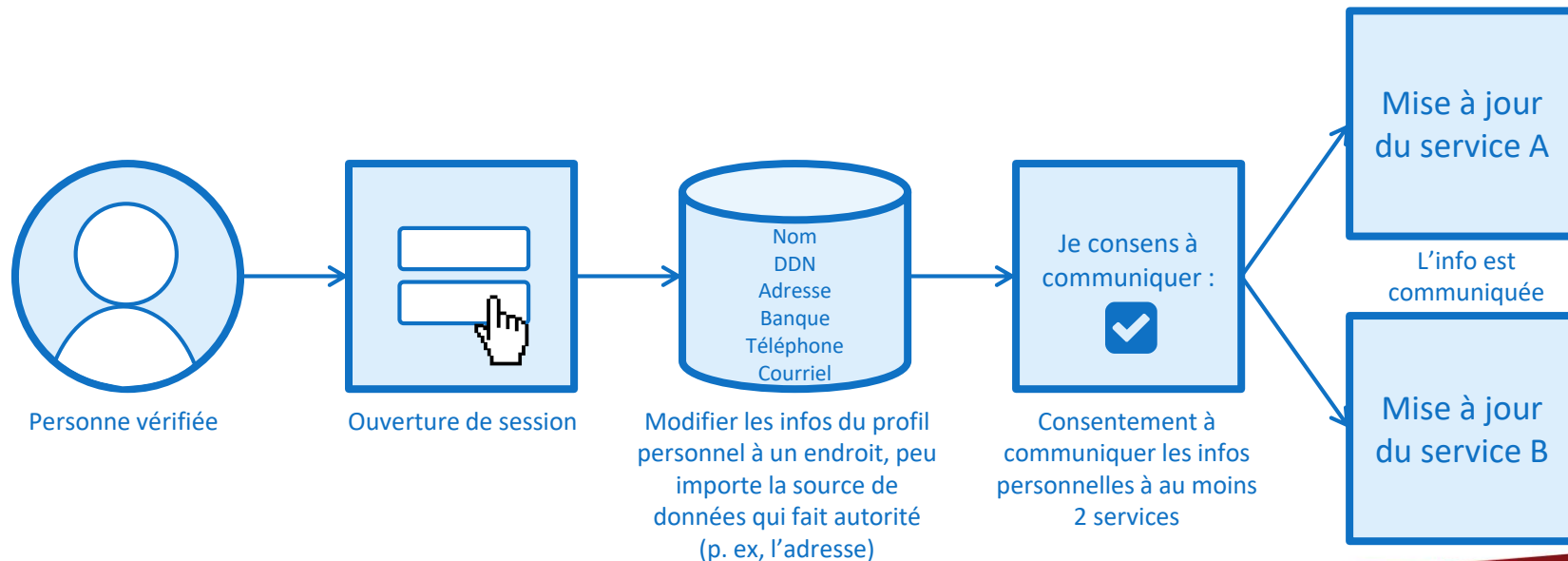
Authentifier et prouver l'identité d'une personne



Annexe : Cas d'utilisation « Une fois suffit » 2

PARTAGE D'INFORMATION

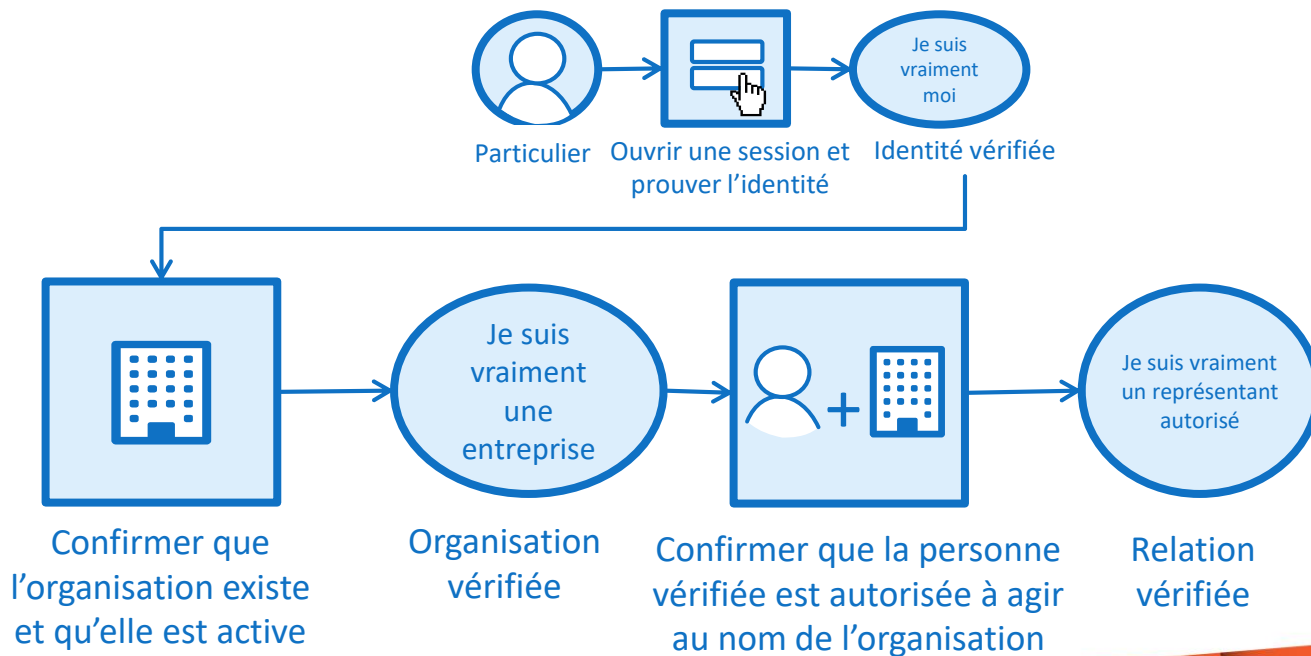
Gestion des profils clients en libre-service



Annexe : Cas d'utilisation « Une fois suffit » 3

ORGANISATION ET RELATION VÉRIFIÉES

Vérifier l'existence d'une organisation et relier celle-ci à une personne



Annexe : Cas d'utilisation « Une fois suffit » 4

ORGANISATION ET RELATION VÉRIFIÉES

Vérifier l'existence d'une organisation et relier celle-ci à une personne

